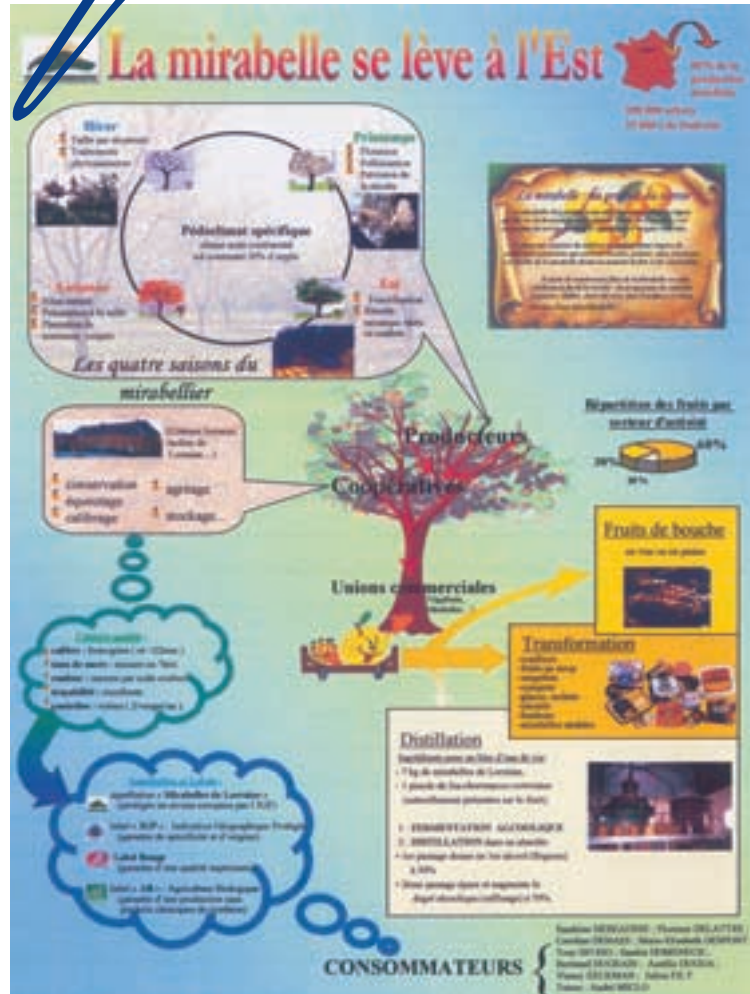


Crabesques

La mirabelle se lève à l'Est
Poster réalisé par des élèves
INP de Lorraine



N° 29 janvier - février - mars 2003

2003 ! Tous nos vœux...

3 Système universitaire de documentation

www.sudoc.abes.fr

Déploiement du deuxième cercle



Frontispice de l'ouvrage de Johannes Regiomontanus «Epitoma almagesti Ptolomaei...» Venise : Hertzog, 1496. Observatoire de Paris

16 Retour d'Amérique
Que sont les bibliothèques devenues...

20 Agenda

abes
agence bibliographique de l'enseignement supérieur

Sciences & Sudoc

- 5 Observations anciennes mais pérennes en astronomie
À la bibliothèque de l'Observatoire de Paris
- 7 La documentation scientifique au service de la coopération documentaire
«Une politique d'ensemble ? Tout à coup l'enjeu est là, des questions se posent...»
- 10 Le Sudoc à l'INP
Du côté de Nancy, les chercheurs apprécient...
- 11 De la technologie et des nouvelles technologies à Compiègne
L'originalité de l'UTC
- 13 Une passion dévorante
Sciences et Sudoc à Limoges
- 14 Vers le tout électronique & un campus numérique à Strasbourg I



Sur la une

La mirabelle se lève à l'Est. Poster réalisé, à l'INP de Lorraine dans le cadre de leur projet, par des élèves de 1^{re} année de l'ENSAIA – École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires. L'INP de Lorraine est, depuis 2001, «déployé» dans le Sudoc.

Frontispice de l'ouvrage de Johannes Regiomontanus «*Epitoma almagesti Ptolomaei...*», Venise : Hertzog, 1496.
Bibliothèque de l'Observatoire de Paris.

Éditorial

En ce début d'année, je voudrais profiter de cet éditorial pour souhaiter aux utilisateurs et producteurs du Système universitaire de documentation une très bonne année.

Soyez assurés que les équipes de l'ABES, dont je loue au passage le dévouement, continueront à œuvrer pour que le Sudoc réponde toujours mieux aux attentes de chacun. Pour ce faire, il nous est nécessaire de comparer nos projets avec ce qui se fait ailleurs. C'est le but du voyage relaté dans ces colonnes.

Que 2003 permette aux utilisateurs d'exprimer les mêmes avis globalement positifs que les témoignages présentés dans ce numéro 29 d'*Arabesques*.

Sabine Barral
Directrice de l'ABES

Retour d'Amérique

Partis de Montpellier, Paris et Toulouse, des conservateurs ont effectué un très intéressant voyage d'études aux États-Unis. Dans leur article – p. 16 –, deux d'entre eux relatent leurs visites dans l'immensité de ce monde de l'information.



Sciences
& Sudoc
INPL Nancy
Antonio Gacia
Imagerie d'Épinal



Ci-dessous  www.sudoc.abes.fr



Systeme universitaire de documentation

 www.sudoc.abes.fr

Déploiement du deuxième cercle

Un deuxième cercle d'une vingtaine d'établissements sera déployé dans le Sudoc en 2003. Ceux-ci se répartissent, essentiellement, entre des nouvelles bibliothèques, des «extensions» du premier cercle, des bibliothèques de grandes écoles et quatre établissements possédant des fonds spécifiques très intéressants pour la communauté universitaire.

Le déploiement sera «phasé» en deux groupes, selon un calendrier prévisionnel conditionné par le respect du planning de la migration Unix. Après le lancement en janvier, le groupe 1 entrera dans une phase de préparation de février à mars, puis en déploiement en avril-mai pour un démarrage en juin. La phase de préparation du groupe 2 aura lieu en avril-mai, le déploiement en juin et le démarrage début juillet. Un coordinateur local a été désigné par chacun d'eux.

Les nouvelles bibliothèques

Sainte-Barbe, INHA, Institut national des langues et civilisations

● Bibliothèque interuniversitaire Sainte-Barbe

Bibliothèque des 1^{er} et 2^e cycles en lettres, sciences humaines et sociales, qui ouvrira au public en 2005 : les acquisitions ont commencé en 2002 et le catalogage débutera dès 2003.

● Bibliothèque de l'INHA Institut national d'histoire de l'art

La BAA (site Jacques-Doucet), déjà déployée, est intégrée à cette bibliothèque dès janvier 2003. Le catalogue de l'INHA regroupera également les fonds d'autres bibliothèques dont celle de l'École nationale des chartes qui sera également déployée en 2003.

● Bibliothèque universitaire des langues et civilisations

Elle fédérera des fonds appartenant à neuf établissements partenaires, déjà liés par des accords de recherche, et dont certaines bibliothèques sont déjà déployées dans le Sudoc.

Ce partenariat permettra de rassembler les fonds documentaires suivants : le fonds slave de la Sorbonne (Paris I), les fonds finnois et ottoman (Paris III), le centre d'études slaves (Paris IV), le fonds coréen (Paris VII), plusieurs centres de l'EPHE (École pratique des hautes études) et de l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales), la bibliothèque de l'EFEO (École française d'Extrême-Orient) et la bibliothèque interuniversitaire des langues orientales (INALCO).

La bibliothèque du Collège de France

sera également déployée dans ce deuxième cercle, avec la bibliothèque byzantine, établissement dont le déploiement était prévu en 2002, et qui avait demandé le report de son intégration pour un déploiement commun avec la bibliothèque du Collège de France où elle est localisée.

Les «extensions» venant en complément du 1^{er} cercle – à Paris, Rouen, Rennes, Saint-Étienne, Lyon, Bordeaux.

Centre de recherches sur la Corée

Il est rattaché à l'EHESS et situé à la Maison de l'Asie, comme l'EFEO (École française d'Extrême-Orient) déjà déployée.

INSA de Rouen et de Rennes

Ils rejoindront ceux de Toulouse et Lyon, déployés dans le premier cercle.

École nationale d'ingénieurs, École supérieure de commerce et École des mines de Saint-Étienne

- elles participent au réseau commun BRISE avec le SCD de l'Université de Saint-Étienne.

École normale supérieure en sciences de Lyon

- l'ENS de Lyon en lettres et sciences humaines est déjà déployée.

IEP de Bordeaux, IEP de Toulouse

Plusieurs IEP sont déjà déployés.

Institut catholique de Toulouse

Ces deux dernières bibliothèques travaillent en partenariat avec le SICD de Toulouse.

Des bibliothèques d'écoles d'ingénieurs et de grandes écoles

– à Paris, à Rennes et à Lyon.

École centrale de Lyon

Elle possède un fonds patrimonial très riche.

CNAM – Centre national des arts et métiers

- Fonds spécialisés importants (dont 15 000 mémoires d'ingénieur).

ENSAR – École nationale supérieure agronomique de Rennes

- Fonds patrimonial très intéressant.

Quatre fonds très spécifiques...

● Centre européen

de documentation de la Mer - il est le résultat d'un partenariat – IFREMER, IRD et Université de Bretagne occidentale.

● Médiathèque

de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme



Elle est spécialisée en ethnologie, sociologie et histoire des pays de la rive nord de la Méditerranée.

● Bibliothèque de l'École nationale des chartes

- elle possède un fonds unique pour les archivistes et les bibliothécaires.

● Médiathèque de l'Institut Pasteur

Il est pôle de référence national pour la microbiologie et les maladies infectieuses, avec un fonds ancien et historique.

K. B.  Katie.Brzustowski@abes.fr
& C. É.  Catherine.Etienne@abes.fr

En 2003, *Arabesques* poursuit son tour de la documentation universitaire «par discipline». Le n° 27 abordait la pharmacie et l'odontologie ; le n° 28 portait sur le droit, les sciences économiques et la gestion. Pour ce premier trimestre de la nouvelle année, *Arabesques* s'intéresse aux sciences et techniques.

Sont donc concernés, dans ce numéro, deux des centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique du domaine.

L'Observatoire de Paris est «cadist en astronomie et astrophysique» et le service interétablissements de coopération documentaire rattaché à l'Université Grenoble I, à travers sa section de sciences, est «cadist en physique».

Le premier souligne que l'astronomie est une des rares disciplines où les observations anciennes – donc la documentation ! – restent pérennes ; et le second, à Grenoble, que l'évolution technologique de la documentation scientifique devrait permettre d'améliorer la coopération documentaire.

Grenoble est également le site d'un INP – Institut national polytechnique –, les deux autres étant, l'un à Toulouse et l'autre en Lorraine. Avec les trois INP, sur cette «carte de la documentation en techniques et technologie» figurent évidemment les trois universités de technologie, à savoir Belfort-Montbéliard, Troyes et Compiègne.

La documentation universitaire de cette dernière montre toute «l'originalité de l'UTC». Et, selon le directeur du service commun de la documentation de l'Université de Limoges, une «passion dévorante» lie les sciences et le Système universitaire de documentation...

3 INP & 3 UNIVERSITÉS... DE TECHNOLOGIE

INP ou université de technologie
Présidence
Direction du SCD ou SICD

INP de Toulouse
Roland Morancho
Catherine Forestier

*Université de technologie
de Compiègne*
François Peccoud
Annie Bertrand

*Université de technologie
de Troyes*
Paul Gaillard
Clothilde Zur Nedden

*Université de technologie
de Belfort-Montbéliard*
Pascal Fournier
Lénaïk Le Duigou

INP de Grenoble
Paul Jacquet
Marie-France Rochard

INP de Lorraine
Louis Schuffenecker
Marie-Françoise Mazeau

Observations anciennes mais pérennes en astronomie

À la bibliothèque de l'Observatoire de Paris

L'Observatoire de Paris est un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche au **premier rang de la discipline astronomique** par ses effectifs et son budget. Sa bibliothèque, établie sur **deux sites, Paris et Meudon**, a reçu en 1981 le statut de **CADIST – centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique – en astronomie et astrophysique**, ce qui lui donne la charge d'acquérir de façon exhaustive la documentation de niveau recherche dans ces deux domaines. Son public est composé des quelque 500 chercheurs, ingénieurs et techniciens de l'Observatoire – cinq laboratoires et un institut –, d'étudiants de 3^e cycle – DEA, doctorat et postdoc –, d'un public international de chercheurs, notamment des historiens des sciences, enfin d'amateurs et d'un public institutionnel et privé – musées, éditeurs, iconographes, etc. Le budget de la bibliothèque, qui émerge au contrat quadriennal de l'établissement en tant que «programme pluriformation» car elle n'a ni le statut de bibliothèque universitaire ni celui de bibliothèque de grand établissement, est absorbé à **plus de 75 % par les périodiques**.

Une histoire mouvementée. Construit entre 1667 et 1683 sur les plans de Claude Perrault, l'Observatoire de Paris était destiné à l'usage des membres de la toute nouvelle Académie des sciences. Pour suivre l'installation de ce monument de prestige, Louis XIV avait par ailleurs appelé d'Italie un **astronome réputé, Jean-Dominique Cassini**. Ses descendants se succéderont à la tête de l'établissement jusqu'à la Révolution française, Cassini IV obtenant la rénovation du bâtiment, très délabré, et la création d'une **bibliothèque d'astronomie – 1785**.

Sous la tutelle du *Bureau des longitudes* créé en 1795, la bibliothèque reçut une partie des livres du *Dépôt de la marine*, constitué autour de la collection Delisle (1688-1768), et s'enrichit grâce à de nombreux dons. De jeunes savants, tel François Arago, occupèrent le poste de **«secrétaire-bibliothécaire»** à partir de 1801. Les archives astronomiques furent aussi très vite collectées et conservées, **l'astronomie étant une des rares disciplines où les observations anciennes ont un intérêt scientifique pérenne**.

La découverte de l'analyse spectrale et le développement de la photographie

astronomique avaient justifié la **création en 1876 de l'Observatoire de Meudon**, spécialisé dans la **recherche sur le Soleil** et dans une nouvelle discipline, l'«**astronomie physique**». Après son **rattachement à l'Observatoire de Paris en 1926**, un fonds documentaire continua de s'y constituer autour de l'astrophysique. Essentiellement formé de périodiques et d'ouvrages en **langue anglaise**, il est en libre accès, à la différence du site de Paris, et concerne tous les aspects de la recherche astrophysique, de l'univers proche – géophysique et système solaire – à la cosmologie en passant par l'instrumentation.



Dessin en sanguine sur papier blanc exécuté par Sébastien Leclerc et Jean Patigny
Dessins originaux des taches de la lune d'après les observations
de Jean-Dominique Cassini - Observatoire de Paris

Les collections documentaires

Les collections documentaires reflètent les thèmes de recherches abordés sur les deux sites – **astronomie, astrophysique, physique et physique théorique, géodésie, géophysique, métrologie, optique, météorologie, histoire des sciences**. Elles représentent près de **140 000 volumes**, sans compter les **350 mètres linéaires** partis, faute d'espace, au **CTLES** – Centre technique du livre de l'enseignement supérieur. Les périodiques, essentiels, offrent plus de **4 000 titres, français et étrangers, rassemblés sur trois siècles** – publications d'observatoires et de sociétés savantes, éphémérides, etc. Parmi les titres anciens, figurent le *Journal des savants*, présent depuis les origines (1665), *l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences de Paris* (1666), et la **Connaissance des Temps**, titre toujours vivant **depuis 1679**. En 2002, 296 abonnements commerciaux ont été pris et 443 titres obtenus au titre des dons et échanges.

La bibliothèque offre à ses usagers **l'accès en ligne à des revues** de plus en plus nombreuses – 44 titres en 1998, **111 en 2002**. La communauté astrophysique a du reste été pionnière dans l'utilisation d'Internet. La base de données bibliographique de la NASA, *Astrophysical Data System*, permet d'accéder en ligne aux images scannées d'articles anciens ainsi qu'aux revues auxquelles la bibliothèque est abonnée ; les premières revues astronomiques en ligne sont apparues dès 1995 ; enfin, de grands serveurs ont été dédiés aux *preprints* d'articles, entraînant une **chute brutale des preprints sur papier** : en 1997 la bibliothèque en recevait 87 ; ils n'étaient plus qu'une vingtaine en 1998. Les collections de monographies représentent environ 22 500 volumes sur chacun des deux sites. Elles sont décrites dans **un catalogue de près de 30 000 titres**, qui a été accessible sur le web dès 1995. À ce chiffre, doivent s'ajouter **les thèses – environ 3 300 – qui restent à traiter**.

Les collections patrimoniales

Outre les monographies et périodiques anciens – **39 incunables** et 3 500 ouvrages antérieurs à 1800 –, le fonds patrimonial comprend plus de 2 500 portefeuilles d'archives soit environ **100 000 manuscrits scientifiques, près de 350 instruments du XIV^e au XX^e siècle**, dont de nombreuses pièces exceptionnelles par leurs qualités esthétiques (fonds Habermel, fabricant pragois du XVI^e siècle) ou leur place dans l'histoire des sciences (**photomètre d'Arago, premiers télescopes de Foucault, revolver daguerriotype de Janssen...**), des bustes, tableaux, pastels, médailles, cartes et plans. Les astronomes s'étant dès 1839 intéressés à la photographie, l'Observatoire dispose d'**une centaine de milliers de plaques photographiques** à inventorier. Archives manuscrites et photographiques ont la particularité de continuer à être des sources documentaires vives. Ces collections continuent de s'enrichir régulièrement grâce à des dons et à la collecte de documents au sein des composantes scientifiques. Les principaux **inventaires d'archives et instruments, en cours d'encodage en EAD, seront en 2003 consultables en ligne, via une plate forme SDX**.

Le Système universitaire de documentation

La bibliothèque de l'Observatoire de Paris, participant au réseau *OCLC*, relevait du premier cercle de déploiement dans le Système universitaire de documentation. Le changement de version du système informatisé de gestion de bibliothèque dont la bibliothèque était équipée depuis 1993 (*SIGB Loris Client/serveur, Ever*), décidé en 2000, a été effectif en

janvier 2002, entraînant un retard dans le transfert initial (juin 2002), la mise en place du catalogage et le lancement des transferts réguliers – le premier est en attente d'import dans Loris. Par ailleurs, le chargement des notices *OCLC* dans le Sudoc a généré pour l'Observatoire des erreurs systématiques de localisation entre les deux sites de la bibliothèque, ce qui nécessite un important travail de reprise que l'ABES n'a pu encore programmer. Deux coordinatrices, dont l'une suit également la mise en place de la version Client/serveur, accompagnent en interne les profonds changements qu'a entraînés l'entrée dans le Sudoc au niveau des pratiques de catalogage, notamment en ce qui concerne les autorités. Le taux de **recouvrement pour les monographies**, essentiellement étrangères, paraît, en première approche, **tout à fait satisfaisant** grâce aux bases d'appui.

L. Bobis

✉ laurence.bobis@obspm.fr

Bibliothèque de l'Observatoire

Section de Paris

✉ Josette.Alexandre@obspm.fr

☎ 01 40 51 21 88

Section de Meudon

✉ Marylene.Vallet@obspm.fr

☎ 01 45 07 79 32

Cadist ✉ Annie.Accary@obspm.fr

☎ 01 40 51 21 92

Coordination pour le Sudoc

✉ Nathalie.Reymonet@obspm.fr

& ✉ Marylene.Vallet@obspm.fr

Pierre Couturier, président de l'Observatoire de Paris
Laurence Bobis, directrice de la bibliothèque
Bibliothèque ☎ 01 40 51 21 90 ☎ 22 90 ✉ la.bibliotheque@obspm.fr
✉ 61 avenue de l'Observatoire 75014 PARIS

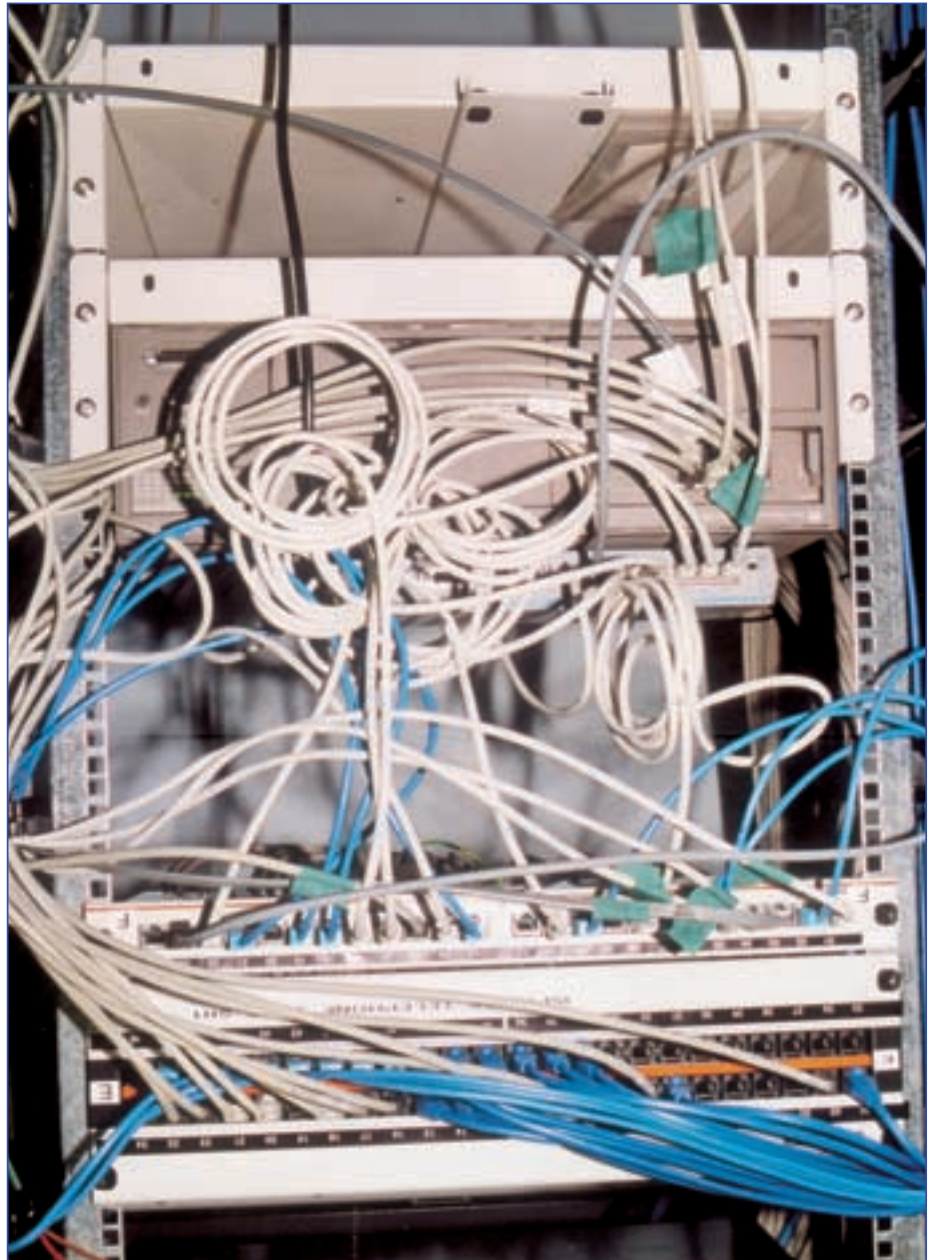
La documentation scientifique au service de la coopération documentaire

«Une politique d'ensemble ? Tout à coup l'enjeu est là, des questions se posent...»

1 – Un service de documentation commun à deux établissements

L'Université Grenoble I – Joseph-Fourier est une université qui regroupe toutes les disciplines scientifiques, la médecine et la pharmacie, une école d'ingénieur, un IUT, une UFR de géographie et un secteur de sports en fort développement : au total **17 000 étudiants**.

L'Institut national polytechnique de Grenoble comprend neuf écoles d'ingénieurs – un cycle préparatoire, puis trois années d'études d'ingénieur et un 3^e cycle –, environ **4 000 élèves chaque année**. Ces deux universités ont décidé, en 1991, de s'associer par **une convention pour gérer leur documentation en commun**. Non seulement le partage du bâtiment unique de la bibliothèque universitaire de sciences n'aurait pas été évident, mais de nombreux critères scientifiques poussaient au regroupement : les disciplines enseignées étaient proches et les laboratoires de recherche en grande partie communs. Créer deux fonds documentaires aurait pu se concevoir pour l'enseignement, car acheter des manuels en plus grand nombre est toujours intéressant. Pour la recherche, cette division ne pouvait s'envisager à cause du **coût de la documentation scientifique**. Après onze ans de fonctionnement, **le bilan global est plutôt positif**. La coopération entre les deux universités dans **la gestion du SICD** – service interétablissements de coopération documentaire – s'est passée sans crise. L'université de **rattachement** (l'UJF) a rempli son rôle en gérant plus directement **les personnels, les locaux et les budgets**. Les décisions importantes concernant les bibliothèques universitaires se prennent au conseil de coopération documentaire dans un consensus assez général. Ne pourrait-



Grenoble - SICD 1 - Câbles de l'armoie de brassage...
Photo de Julien Danel

on pas s'inquiéter cependant de ce manque de remous, signe peut-être d'un manque d'intérêt pour un enjeu considéré comme peu important ? Il est plus difficile, en effet, d'être vraiment intégré à la vie de son université dans un service interuniversitaire, toujours considéré comme «extérieur» ; plus dif-

ficile aussi à chacun des deux établissements d'avoir une véritable politique d'ensemble pour la documentation. Pas d'enjeu, pas de politique générale, d'où pas de désaccord... ou bien coopération raisonnée dans une politique bien construite à laquelle chacun adhère ?

Nous étions plutôt dans le premier schéma. Les évolutions récentes vers la documentation électronique pour la recherche sont peut-être en train de créer une prise de conscience des responsables universitaires : **tout à coup l'enjeu est là, des questions se posent, la dispersion des achats documentaires apparaît dans toute son ampleur.**

N'y aurait-il pas intérêt à regrouper les moyens et à avoir **une politique d'ensemble ?**

2 – La documentation scientifique et son évolution vers l'électronique

Les éditeurs scientifiques, dès les années 1996-1998, ont commencé à mettre en ligne le texte intégral des articles de leurs revues : d'abord quelques années courantes, enrichies d'index rétrospectifs, puis un fonds plus intéressant de cinq à dix années. Les premières années, tous les accès étaient gratuits avec l'abonnement à la version imprimée. Il s'agissait, pour les éditeurs, de tester leur clientèle, d'évaluer les réactions des chercheurs et de leur permettre de s'adapter peu à peu à l'utilisation de la documentation en ligne. L'édition était encore à la recherche de propositions commerciales cohérentes. Nous considérons, en 1999, que près de 90 % des périodiques courants intéressants pour la recherche scientifique, étaient disponibles en version électronique. Bientôt, les éditeurs ont perfectionné leur offre ; non seulement les articles étaient disponibles plus tôt **sur le réseau – deux à trois mois avant l'arrivée de la version imprimée dans les bibliothèques –**, mais les moyens de recherche devenaient plus performants : liens avec les bases de données, liens avec les références citées dans les articles d'un même éditeur, systèmes automatiques d'alertes sur les thèmes définis individuellement par chaque utilisateur... **L'apport de la version électronique devenait indiscutable.** Cette accélération des possibilités techniques a provo-

qué, dans l'édition scientifique internationale, de grands bouleversements. **Dix grands éditeurs**, en 1999, annonçaient la signature d'un accord entre eux : ils créeraient des liens entre toutes les références citées dans leurs articles et autoriseraient ainsi leurs clients identifiés à naviguer très rapidement d'un article à l'autre.

Si des possibilités de coopération nouvelles entre les plus grands s'ouvraient ainsi, une compétition féroce agitait également l'édition qui devenait un **enjeu économique de première importance.**

Que d'informations, en quatre ans, nous sont parvenues sur les rachats, les prises de contrôle, les regroupements ! Les petits éditeurs, s'ils voulaient offrir les mêmes services, devaient rejoindre un serveur plus important ou être absorbés par un groupe. Enfin, les éditeurs ont perfectionné l'offre commerciale adressée à leurs abonnés. Le profil de leurs clients changeait : ceux-ci n'étaient plus une bibliothèque ou un laboratoire, propriétaire de volumes enfermés entre quatre murs. **Le droit d'accès était vendu pour être diffusé dans tous les bâtiments du client.** Les éditeurs risquaient de perdre les abonnements imprimés de confort pris individuellement par des équipes qui ne voulaient pas se déplacer à la bibliothèque. Ils ont alors cherché à **conserver leur chiffre d'affaire en imposant dans les accords de consortium, l'obligation de maintenir les dépenses antérieures** de chaque université, augmentées d'un pourcentage pour le **droit d'accès à l'électronique.** **Il n'y avait plus de barème de vente lié à un produit**, mais un barème lié à la situation des dépenses de chacun un jour «j», d'où **suppression pour le client de la liberté de se désabonner** partiellement. Il risquerait de tout perdre. Nous nous prenons alors à rêver de la situation idéale d'une université nouvelle, ou d'une École venant de se créer, qui pourrait, avec un budget minimal, avoir accès aux publications du monde entier. C'est un rêve auquel nous ne pourrions pas accéder : l'UJF et l'INPG cumulaient, ces dernières années, des abonnements payés sur le budget des bibliothèques universi-

taires de sciences et de médecine, ceux payés sur le budget du **CADIST** (Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique) de physique et surtout, ceux en très grand nombre payés sur **les budgets divers des laboratoires – CNRS, INSERM – qui représentaient 60 % de la masse totale.** Il faut donc nécessairement avoir un **travail interne de réorganisation des achats de documentation pour la recherche** et adopter des solutions qui ne seront pas forcément les mêmes que d'autres établissements.

La documentation devient ainsi un enjeu politique pour les responsables de nos universités. Un comité de pilotage de **cinq personnes** a été mis en place, depuis un an. Il suit, au plus haut niveau, les projets concernant l'accès à la documentation électronique et a suscité **une enquête approfondie sur les besoins** des laboratoires des deux établissements.

En janvier 2003, les chercheurs de l'UJF et de l'INPG disposent, par le biais de leur SICD et grâce à l'apport des consortiums, de **l'abonnement à plus de 3 000 périodiques électroniques**, pour 800 abonnements imprimés. Ces revues ne sont pas signalées dans le Sudoc et ils y accèdent par le web du SICD, la majorité n'étant pas cataloguée dans le catalogue «RUGBIS» géré par GEAC-ADVANCE.

3 - Les diverses coopérations nationales

En matière de coopérations nationales, deux thèmes sont «très porteurs» – mais posent un certain nombre d'interrogations – : l'évolution des services collectifs de l'ABES et les missions des CADIST.

Les CADIST

Dans cette période mouvante de l'édition vers l'électronique, l'existence des **CADIST**, leurs richesses accumulées depuis plus de vingt ans, l'organisation concertée de leurs collections et l'obligation de service qui leur a été assignée, sont de **véritables chances pour la collectivité.**



SICD 1 de Grenoble - Photo de Julien Danel

Dans les réorganisations locales indispensables de la documentation, les laboratoires ont besoin pour être convaincus d'abandonner leurs abonnements imprimés individuels, de **la sécurité possible d'un recours extérieur à l'imprimé**. De même, les services communs de la documentation peuvent mieux convaincre de certaines suppressions qui permettent de financer d'autres accès électroniques. Enfin, de nombreuses universités ayant accès directement au document électronique, le nombre d'échanges par le prêt entre bibliothèques diminue. Le rôle de fournisseur est considéré par certains comme une charge de travail trop lourde : rien ne les empêche alors de se désengager. Les demandes peuvent s'orienter en priorité vers **les établissements ayant une mission de conservation et de diffusion**, et en priorité vers les CADIST. **Une évolution du rôle des CADIST est nécessaire. Elle devra se construire à partir de plusieurs pistes.**

Les services de l'ABES

Pour toutes ces missions nationales, les services collectifs de l'ABES apportent déjà **des outils d'information et de partage très intéressants**. Le service inter-établissements de coopération documentaire commun à l'Université Joseph-Fourier et à l'Institut national polytechnique de Grenoble a quitté OCLC pour le catalogage dans le Sudoc en décembre 2001. L'opération a nécessité un fort investissement de chacun ; elle s'est globalement bien déroulée.

Les premières statistiques donnent un très bon taux (**95 %**) pour les localisations des ouvrages achetés sur le budget de la

bibliothèque universitaire. Mais en ce qui concerne les ouvrages du CADIST, ce taux tombe à 3,7 %.

Pour ces ouvrages spécialisés, nous devons dériver la notice d'une base externe ou la créer, avec tout le travail des autorités et des liens. Pour les thèses, il s'agit de créations à 100 %. Le problème le plus important est celui du catalogage des périodiques électroniques, avec la fluctuation des droits d'accès – années de départ, autorisations commerciales, adresses URL... Comment répartir le travail de catalogage ? Ce travail est-il nécessaire ? Comment signaler, pour le demandeur, les droits de transmission en prêt entre bibliothèques autorisés ou non par l'éditeur ?

Une politique collective est indispensable. Afin de mieux conduire notre politique d'acquisition, nous aurions besoin d'avoir des statistiques précises du prêt entre

bibliothèques : titres des revues, années... avec les noms des éditeurs et des possibilités de les retraiter en local. L'ABES pourrait aussi développer certaines actions de mutualisation de documents électroniques, négociés avec des éditeurs ou numérisés par les établissements. Enfin, dans les projets 2003, le SICD souhaite, à partir de la dynamique initiée en 2002 et des différents tests, transmettre tous ses documents de prêt entre bibliothèques par voie électronique ou fax, améliorant ainsi la qualité du service.

M.-F. Rochard

✉ Marie-France.Rochard@ujf-grenoble.fr

SICD – Coordinatrice pour le Sudoc
Magali Bergia ☎ 04 76 63 58 09

☎ 44 46 21

✉ magali.bergia@ujf-grenoble.fr

SIX PISTES POUR LES CADIST

1. **Choix élargi de titres en insistant sur les publications plus rares des sociétés savantes ou sur celles dont le montant unitaire reste trop élevé**
2. **Réactivité plus importante pour des abonnements ou des achats de documents nouveaux**
3. **Rôle reconnu et consolidé en ce qui concerne l'archivage de la version imprimée et peut-être de l'électronique**
4. **Mission de service mieux affirmée et soutenue par des moyens en personnels**
5. **Rôle de spécialiste et de veille dans leur discipline**
6. **Sans oublier l'organisation de la coopération avec d'autres établissements...**

*Yannick Vallée, président de l'Université Grenoble I – Joseph-Fourier
Paul Jacquet, président de l'Institut national polytechnique de Grenoble
Marie-France Rochard, directrice du service interétablissements
de coopération documentaire – rattaché à Grenoble I*

SICD ☎ 04 76 51 45 31 ☎ 98 51

✉ BP 66 - 38402 SAINT-MARTIN-D'HÈRES CEDEX

Le Sudoc à l'INP

Du côté de Nancy, les chercheurs apprécient...

L'INPL - Institut national polytechnique de Lorraine - a été créé en 1971 par la fédération de cinq écoles d'ingénieurs datant de la fin du XIX^e ou du début du XX^e siècle. Depuis 1971, deux nouvelles écoles ont été créées : l'EEIGM et l'ENSGSI. Ces deux écoles recrutent au niveau du baccalauréat, alors que les cinq écoles fondatrices recrutent à bac + 2. L'École d'architecture de Nancy est associée, par convention, à l'INPL depuis 1992.

Le cycle préparatoire polytechnique (CPP), créé en 1993 avec l'INP de Grenoble et l'INP de Toulouse est une préparation, en deux ans après le baccalauréat, à l'entrée dans les différentes écoles d'ingénieurs des trois INP. Il compte 120 étudiants à Nancy. L'INPL a le statut d'université. Il forme 2 800 élèves ingénieurs et 700 étudiants de 3^e cycle - 19 formations doctorales. L'INPL a une forte activité de recherche : 25 laboratoires dont la plupart sont associés aux grands organismes de recherche : **CNRS, INRA, INRIA, INERIS**. Ils sont regroupés en axes de recherche. L'établissement compte 330 enseignants-chercheurs, 160 chercheurs et 480 administratifs ou techniciens. Son budget consolidé est de **100 millions d'euros**.

Repenser la politique documentaire

Le service commun de la documentation a été créé en 1989 pour restructurer la documentation possédée par les bibliothèques d'écoles ou de laboratoires plus ou moins importantes (de 49 à 300 m²), gérées de manière autonome et différente par des non professionnels de la documentation. Cette volonté politique du président avait obtenu le consensus de tous les directeurs d'école et d'une bonne partie des directeurs de laboratoires.

Le SCD est maintenant organisé en quatre centres de documentation, selon les implantations géographiques des écoles et des laboratoires rattachés aux écoles.

Brabois
(3 236 m², ouvert en 1994) dessert l'ENSAIA, l'ENSEM, l'ENSG, le CPP

Grandville
(1300 m², ouvert en 2002) dessert l'ENSIC

Saurupt
(200 m²) dessert l'ENSMN dont la reconstruction est prévue dans le cadre d'ARTEM*

Stanislas-Meurthe
(496 m², ouvert en 1996) dessert l'EEIGM et l'ENSGSI

Le service commun de la documentation s'est donc construit à partir des collections des laboratoires et des écoles, dans un véritable esprit d'intégration : les composantes de l'INPL y participent autant financièrement que par la mise à disposition de postes budgétaires. Toutes les collections des laboratoires ne sont pas déposées dans les centres de documentation mais sont signalées (ou en cours de signalement) dans le catalogue du SCD et accessibles par l'intermédiaire du personnel du SCD. **Le budget d'acquisitions documentaires de l'établissement se monte à 600 000 € dont 75 % sont gérés par le SCD.** Le choix des acquisitions est fait par école, en collaboration avec les enseignants et les chercheurs ; les fonds couvrent donc les domaines d'enseignement et de recherche de l'établissement. Il est à noter que les élèves ingénieurs ont aussi des enseignements en langues, en management, en gestion de projets, en économie et en philosophie des sciences.

Les collections

60 000 monographies, dont 9 000 environ à cataloguer, 8 100 titres de thèses, 7 900 cartes de géologie, 2 477 titres de périodiques en texte imprimé conservés dont 802 titres en cours ! L'abonnement aux banques de données bibliographiques a été, dès le début, une priorité du SCD. 40 banques de données sont accessibles en ligne par l'ensemble de l'établissement, auxquelles il faut ajouter *les Techniques de l'ingénieur*, *Kompass*, *l'Encyclopaedia Universalis* et *Le Petit Robert*. L'adhésion à COUPERIN, en 2000, a permis l'accès au texte intégral de 3 000 titres.

Les évolutions rapides de la documentation électronique nous obligent à **repenser la politique documentaire** de l'établissement en lien avec toutes ses composantes : **c'est l'objectif de l'année 2003**. Cette réflexion sera menée conjointement avec le conseil scientifique.

Le Sudoc ? Les chercheurs apprécient...

À la création du SCD, les bibliothèques existantes ne possédaient pas de catalogue ou alors un catalogue non fiable. Le premier travail important a donc été de répertorier les collections de périodiques et de les signaler dans le *CCN-PS*, devenu le Sudoc-PS (Système universitaire de documentation -

Publications en série). En 1992, le SCD a fait partie du réseau *OCLC* ; les acquisitions courantes ont été traitées en priorité, l'absence de catalogue sur fiches rendant impossible la «rétroconversion» par un prestataire de services. L'année 2001 a été marquée, par les formations des personnels au format UNIMARC et par la préparation au basculement dans le Sudoc, par des réunions régulières de sensibilisation et d'informations organisées par le coordinateur. Le basculement a eu lieu en octobre 2001 et le premier transfert régulier en avril 2002. Parallèlement, il a fallu changer de version de logiciel documentaire et passer de Vubis original à VubisSm@rt (société GEAC).

L'URL du Sudoc a été signalée sur l'intranet de l'INPL avec toutes les adresses des accès aux ressources électroniques réservées à l'établissement. **Les chercheurs apprécient** la facilité de recherche. Quant aux catalogueurs et bien que le taux de recouvrement soit inférieur à celui d'*OCLC*, ils apprécient l'utilisation du logiciel WinIBW facilitée par une aide en ligne efficace et toujours disponible. Pourtant le travail est **plus conséquent** et nécessite beaucoup de **rigueur** : notices d'autorité à créer, vérifications, présence de doublons, mais nous n'avons pas encore atteint notre rythme de croisière...

M.-F. Mazeau

✉ Marie-Françoise.Mazeau@inpl-nancy.fr

ENSAIA. École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires - fusion de l'École de brasserie, l'École de laiterie et l'École d'agronomie

ENSEM. École nationale supérieure d'électricité et de mécanique

ENSG. École nationale supérieure de géologie

ENSIC. École nationale supérieure des industries chimiques

ENSMN. École nationale supérieure des mines de Nancy

EEIGM. École européenne d'ingénieurs en génie des matériaux (en 1991) en partenariat avec l'Université de Catalogne (Espagne), l'Université de la Sarre (Allemagne) et l'Université de Luléa (Suède)

ENSGSI. École nationale supérieure en génie des systèmes industriels

Axes de recherche à l'INPL

Agronomie – biotechnologies et industries alimentaires.

Électrotechnique – électronique – automatique.

Mécanique – énergétique – génie civil.

Industries chimiques – génie chimique – génie des procédés.

Géosciences. Matériaux. Informatique.

Génie des systèmes industriels.

Architecture.

* ARTEM. Art – technologie – management
Regroupement sur un même site de l'ENSMN, l'ICN (École de management – Université Nancy II) et l'École nationale supérieure d'art de Nancy avec des équipements communs dont un centre de documentation et des enseignements communs déjà mis en place.

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

INRA : Institut national de la recherche agronomique

INRIA : Institut national de recherche en informatique et automatique

INERIS : Institut national de l'environnement industriel et des risques

*Louis Schuffenecker, président de l'Institut national polytechnique de Lorraine
Marie-Françoise Mazeau directrice du service commun de la documentation
SCD ☎ 03 83 59 60 00 📠 60 23*

📍 2 avenue de la Forêt-de-la-Haye BP 169 - 54505 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY CEDEX

De la technologie et des nouvelles technologies à Compiègne

L'originalité de l'UTC

Première université de technologie créée en France, l'Université de technologie de Compiègne -UTC- célèbre, au cours de cette année universitaire 2002-2003, le 30^e anniversaire de sa naissance et a accueilli, en septembre 2002, sa trentième promotion : plus de 670 «nouveaux» ont intégré l'UTC dans l'objectif d'y décrocher un diplôme d'ingénieur.

Au cours des années, les évolutions des activités d'enseignement et de recherche ont été accompagnées par une politique documentaire largement affirmée. La constitution d'un fonds documentaire de bon niveau, et auquel l'originalité de l'UTC allait conférer une position spécifique au niveau du réseau national des bibliothèques universitaires françaises, a été **l'un des points forts de cette politique documentaire.**

Ressources documentaires & accès à l'information

Les domaines scientifiques concernés par la technologie recouvrent l'étude de toutes les étapes des procédés industriels : conception, conduite et maintenance, économie, mais aussi recherche de nouveaux champs d'application à des fins industrielles. La technologie est donc interdis-

ciplinaire et fait appel à de multiples sciences et techniques. Le fonds documentaire mis à la disposition des lecteurs du service commun de la documentation – ou BUTC : bibliothèque de l'Université de technologie de Compiègne – est ainsi multidisciplinaire et couvre pratiquement tous les domaines de la connaissance d'autant plus que des thèmes tels que les moyens d'expression, la connaissance des hommes, des sociétés et des grandes formes de pensée ne sont pas, à l'UTC, considérées comme mineures par rapport aux disciplines scientifiques et techniques enseignées. Le principe de centralisation des acquisitions, sous la responsabilité de la BUTC, a permis de suivre de manière optimale la constitution et le maintien d'un fonds documentaire proche des besoins des utilisateurs et a offert la possibilité de constituer un catalogue unique de toutes les collections présentes à l'UTC. À cette centralisation imposée, devait correspondre le souci d'un service optimal – en particulier, en terme de délai de mise à disposition des documents et de diffusion rapide de l'information sur le fonds existant. Très vite, la nécessité de pouvoir participer à un réseau de catalogage partagé s'est donc affirmée.



Micro-ordinateurs - SCD de l'Université de technologie de Compiègne

La pratique du Sudoc

La BUTC a intégré le Sudoc, en septembre 2001*, dans le premier groupe du réseau AUROC. Une série de formations a été nécessaire avant ce démarrage pour faire face aux nouveautés qu'engendrait le Sudoc : formation au format UNIMARC, catalogage des autorités, des collections, des thèses, formation à WinIBW, perfectionnement à Rameau et aux normes de catalogage AFNOR. Sur le plan technique, les choix effectués devaient prendre en compte le changement de SIGB – système informatisé de gestion de bibliothèque – programmé pour le printemps 2002. La base locale a été convertie d'USMARC en UNIMARC sur le SIGB GEAC-Advance et un chargeur UNIMARC a été développé pour permettre le transfert initial, dès le 14 septembre 2001, et les transferts réguliers.

La BUTC a choisi l'option des transferts réguliers hebdomadaires pour les notices bibliographiques et autorités ayant fait l'objet de mises à jours propres (environ 450 notices / semaine). Depuis février 2002, le logiciel Loris client/serveur d'EVER-TEAM est opérationnel. Ce logiciel va permettre, après «dédoublonnage» de la base locale, de pouvoir réellement gérer les notices d'autorité. Lors du déploiement du Sudoc à la BUTC, un important travail de correction des états de collection concernant un peu plus d'un millier de titres de périodiques a dû être effectué, d'abord par le centre régional de Picardie du Sudoc-PS (Système universitaire de documentation-Périodiques en série), puis par la responsable du service des périodiques de la BUTC. Un travail de mise à jour des localisations de documents de la BUTC dans le Sudoc est également en cours afin de prendre en compte les délocalisations qui avaient été effectuées dans l'OCLC mais qui n'ont pas été reprises dans le Sudoc. Cela permettra de réduire notablement les réponses négatives qui sont fournies dans le cadre du prêt entre bibliothèques.

37 000 localisations de la BUTC, dont 2 200 périodiques, sont présentes actuellement dans le SUDOC.

L'équipe de catalogage considère que **le travail dans le Sudoc est plus intéressant** qu'auparavant parce que plus complet (notices bibliographiques, d'autorité, de collections, propositions Rameau...). Le travail, plus lourd, de saisie des autorités et des collections est contrebalancé par le **très bon taux de recouvrement entre les acquisitions et le Sudoc** : un grand nombre de notices bibliographiques sont trouvées dans le catalogue, dans la base d'appui ou les bases Z 39.50 – **environ 80 % de localisations, 15 % de créations via les bases d'appui et Z 39.50 et 5 % de créations «pures»**. De plus, les listes de discussions du type SUCAT, outre qu'elles sont conviviales, sont enrichissantes pour les catalogueurs : elles permettent une aide rapide et constituent une formation continue appréciable.

Outil de localisations efficace pour le service du prêt entre bibliothèques, le Sudoc l'est également, pour les lecteurs. Ces derniers utilisent tout **autant** le Sudoc comme

un outil de «**référencement**» servant de base (pour les monographies) à la constitution d'une bibliographie sur un sujet que pour localiser une **ressource**. Le Sudoc est, bien sûr, proposé à la consultation à partir du site internet de la BUTC et constitue une des **ressources incontournables** du système d'information documentaire de l'UTC.

Le système d'information documentaire

Dans le cadre du présent contrat quadriennal, l'UTC a émis le souhait de développer de nouveaux services autour de la documentation dans le double objectif d'organiser la recherche d'informations sur des ressources documentaires électroniques multiples et de s'ouvrir sur les informations et les documents de l'université. Matérialisé par deux «briques de base» que sont un portail et un SGDE – système de gestion de documents électroniques – totalement orienté XML, le système d'information documentaire de l'UTC est en cours de réalisation à travers la solution EverSuite proposée par la société EVER-TEAM. Un guichet unique personnalisable, composé de pages web, présente les liens vers l'ensemble des services accessibles, sous réserve des habilitations de l'utilisateur et est, entre autres, le nœud central d'un système de capitalisation et de consultation des savoirs élaborés au sein de l'UTC. Le SGDE fédère l'accès à des ressources comme le catalogue de la BUTC, des ressources externes (bases de données, périodiques électroniques, catalogues Z 39.50), la production de l'UTC (thèses, supports de cours, travaux de chercheurs, mémoires d'étudiants...) ou des produits réalisés par la BUTC et ses collègues des SCD des universités de technologie de Belfort-Montbéliard et Troyes (dossiers documentaires thématiques). Tous ces documents électroniques sont décrits en référence à un modèle de type Dublin Core et

si possible, par récupération des métadonnées. Les premiers tests ont été réalisés sur des thèses électroniques déposées à l'UTC et sur des cours en ligne.

Dans ce contexte, la BUTC est donc très attentive aux projets de l'ABES en matière de signalement des thèses électroniques et, plus généralement, s'attachera à suivre tous les travaux qui pourraient concerner l'exportation de données bibliographiques gérées dans un SGDE local à des fins de signalement possible – et souhaité – dans le Sudoc.

A. Bertrand ✉ Annie.Bertrand@utc.fr
C. Capello ✉ Christine.Capello@utc.fr

Christine Capello ☎ 03 44 23 43 12
SCD - Coordinatrice pour le Sudoc

En 2002-2003 à Compiègne
300 enseignants-chercheurs
3 200 étudiants dont 200 thésards
SCD

1 670 titres de périodiques vivants sur papier - 90 000 ouvrages
Budget acquisitions 2003 : 645 000 €

* **Le catalogage des documents** : de FILIBER au Sudoc en passant par l'OCLC (1981 – 2001). La première expérience de catalogage en format MARC remonte à 1981. Il avait alors été confié à l'UTC la mise au point d'un logiciel de saisie et d'interrogation multi-utilisateurs et la constitution d'une base bibliographique (FILIBER) à partir du catalogue papier des monographies de la BUTC. La structuration des données bibliographiques respectait le format INTERMARC (M) et la conception et le développement du logiciel avaient été réalisés par une équipe de chercheurs de l'UTC spécialistes en intelligence artificielle et plus spécialement en langage LISP. Puis, comme beaucoup de bibliothèques, la BUTC, s'est préoccupée de l'hétérogénéité des pratiques locales de catalogage et des formats de données utilisés : l'utilisation d'un réseau de catalogage devenait une procédure incontournable à moyen terme. La BUTC fut alors une des premières bibliothèques françaises, fin 1987, à réaliser son catalogage courant dans l'OCLC et à proposer un catalogue dont les données allaient respecter le format USMARC.

François Peccoud, président de l'Université de technologie de Compiègne
Annie Bertrand, directrice du service commun de la documentation
SCD ☎ 03 44 23 43 11 ou 17 ☎ 43 10
✉ Rue Roger-Couttolenc BP 60622 60206 COMPIÈGNE CEDEX

Une passion dévorante

Sciences et Sudoc à Limoges

La bibliothèque des sciences de l'Université de Limoges avait toujours rêvé de dévoiler ses secrets dans un des superbes feuillets d'*Arabesques* pour une raison très simple : elle fait partie du premier fan-club qui avait été créé dès le premier numéro afin de vouer au sein d'une association unique un même culte à la prestigieuse série télévisée éponyme et au fruit des amours passionnelles entre les bibliothèques universitaires et l'ABES. Au premier instant d'émoi succède malgré tout une légère perplexité sur la légitimité à revendiquer quelque spécificité : les bibliothèques scientifiques ne sont-elles pas désormais vouées à se ressembler, partageant les mêmes réalités et projets avec un agréable sentiment d'empathie et de réconfort ?

Certes, ici l'université est récente (1968), le nombre d'étudiants à l'UFR des sciences et techniques réduit (à peu près 4 000 avec les deux écoles d'ingénieurs), la documentation sur papier peu volumineuse avec 22 000 ouvrages (c'est vrai que l'on passe son temps à jeter !), 140 abonnements à des titres de revues (mais à quoi bon multiplier le papier puisque le nombre de revues en ligne semble ne vouloir jamais décroître, 3 400 aujourd'hui), **une centaine de vidéos et un millier de thèses (mais qui s'arrachent à prix d'or via le prêt inter)** mais dorénavant, qu'est-ce qui nous distingue fondamentalement des autres bibliothèques scientifiques ?

La participation au consortium **Couperin semble homogénéiser les corpus de revues électroniques** disponibles. Comme beaucoup, nous avons décrété la **chasse aux cédéroms qui sont désormais en voie d'extinction** ; les bases scientifiques se consultent en ligne, si possible via **des interfaces «intégratrices»**, avec des liens vers le plein texte en attendant d'y adjoindre des mécanismes d'accès transversaux entre les divers outils (style SFX). Les *Chemical Abstracts* en ligne remportent également un succès indéniable.

Comme partout, priorité a été donnée à l'intégration dans le catalogue des fonds des bibliothèques associées, en l'occurrence, celles des deux écoles d'ingénieurs, l'ENSIL (**École nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges**) et l'ENSCI (**École nationale supérieure de céramique industrielle**) ainsi que l'antenne de l'IUT à Brive et à la mutualisation des acquisitions avec les bibliothèques de recherche.

Au bout du compte, la spécificité se maintiendrait plutôt au niveau des monographies en fonction de la demande, en progression constante pour les STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) par exemple, mais aussi des domaines de recherche de l'université ; acquisition quasi systématique, grâce en partie à une subvention du CNL (Centre national du livre), d'ouvrages français en électronique, sciences des matériaux, biologie et sciences de l'eau.

Désormais, l'accent a été mis sur la formation : première année de DEUG avec participation de la bibliothèque au PPP (projet personnel et professionnel), maîtrise et DEA (diplôme d'études approfondies) pour les ressources en ligne, thèses enfin avec la formation à l'utilisation de la feuille de style pour la diffusion en ligne dans le cadre du **projet national «Thèses en ligne»**.

Et le Sudoc dans tout ça ?

Qu'ajouter de neuf : c'est **un outil extraordinaire** que tout un chacun vénère et qui, avouons le franchement, fonctionne fort bien.

Côté usager, le plébiscite est unanime, à tel point que sous la pression, il a bien fallu remplacer les bornes OPAC de la bibliothèque par des bornes OPAC **ET** Sudoc ! Quelques grincheux réclament bien encore après Doc-thèses ou quelque autre vieilleries mais ils ont vite fait d'être convertis par notre nouveau robot tout en un. Dommage que le (relatif) enclavement de notre région ne permette pas aux usagers non encore financés par les laboratoires de profiter de toutes les merveilles offertes pour ainsi dire à portée de main. Heureusement, pour les thèses les microfiches subsistent en attendant les textes en ligne et pour les revues les portails locaux prennent le relais.

Ce succès se vérifie immanquablement lors des formations aux ressources disponibles en ligne dont le Sudoc est la pierre d'angle.

Côté acteur, mille raisons également de se réjouir ; la base d'appui est un trésor : (presque) fini l'effroi du catalogueur scientifique face à l'absence de notice nationale pour le dernier ouvrage sur Excel...



Photo de T. Samain - Université de Limoges

Le travail peut s'effectuer dans un environnement convivial grâce à la liste de diffusion et les mises à jour pimentent le quotidien en l'empêchant de sombrer dans la routine.

Enfin depuis le début de l'année, le nouveau système de bonification permet d'avantageusement favoriser les sujets doués de créativité en pénalisant justement les petits accès d'indolence qui incitent à ranger temporairement l'ouvrage dont la notice n'existe pas encore sur une étagère prévue à cet effet dans l'attente de jours meilleurs...

Côté prêt entre bibliothèques, le Supeb ne démérite pas même si la portée s'en trouve réduite en sciences par le recours systématique à l'INIST (Institut national pour l'information scientifique et technique) pour les demandes de photocopies d'articles ; cette solution permet en effet d'obtenir un compte unique et limite la multiplication de petites factures, cauchemar de l'agent comptable et des gestionnaires de comptes en local. D'autant que les tarifs (frais de gestion en sus) ne sont pas particulièrement concurrentiels...

Des attentes

Bien sûr, nous en avons toujours : par exemple, il est dommage que le passage de toutes les bibliothèques universitaires dans le Sudoc n'ait pas été l'occasion de réfléchir collectivement à l'articulation entre les deux types de catalogues, national et local. Des choix différents ont été effectués au niveau des données d'exemplaire, ce qui ne se justifiait peut-être pas : quel intérêt y a-t-il à conserver le numéro d'inventaire, la cote (si ce n'est pour vérifier qu'aucune bibliothèque en France n'attribue le même indice à un ouvrage donné !) au niveau national ?



Photo de T. Samain - Université de Limoges

Des décisions communes auraient pu être prises si des certitudes avaient pu être énoncées au niveau d'une future remontée des données locales. Par ailleurs, pour en revenir au domaine des sciences et avec la suprématie croissante de la documentation électronique, pourquoi ne pas permettre à une bibliothèque qui le souhaite de pouvoir pointer directement sur son propre catalogue de périodiques papier au niveau du Sudoc – il peut s'avérer en effet légitime de s'interroger sur la nécessité de maintenir parallèlement des états de collection aux niveaux national et local lorsqu'il n'y a pas de transaction informatisée sur les documents ?

Et puis bien sûr, dans le cadre de nos multiples projets, nous gardons un œil sur tous les développements concernant l'accès au texte intégral (c'est avec une joie secrète que nous observons le déchargement **sans bourse délier** de champs «enrichis» 856, mêlée cependant de quelque stupeur au regard de l'hétérogénéité de leur contenu), la participation au projet de signalement partagé des ressources électronique gratuites (signets), l'articulation future avec nos «portails» documentaires locaux, l'archivage du texte intégral de l'ensemble des revues auxquelles en France nous sommes abonnés en ligne, l'intégration automatique des métadonnées issues des thèses électroniques au moment de leur catalogage avec

WinIBW et maintes activités à venir tant le Sudoc et par extension l'ABES nous semblent désormais à la fois comme un collègue proche mais aussi une sorte de demiurge des bibliothèques universitaires dont on peut tout attendre...

J.-P. Jacquet

✉ jean-pierre.jacquet@unilim.fr

T. Samain

✉ thierry.samain@unilim.fr

Thierry Samain ☎ 05 55 45 72 46 📠 72 38
Section sciences et techniques du SCD
📍 123 avenue Albert-Thomas
87060 LIMOGES CEDEX

Antonin Nouailles, président de l'Université de Limoges
Jean-Pierre Jacquet, directeur du service commun de la documentation
SCD ☎ 05 55 43 57 00 📠 57 01
📍 39 C rue Camille-Guérin 87031 LIMOGES CEDEX

Vers le tout électronique & un campus numérique À Strasbourg I

L'Université Strasbourg I – Louis-Pasteur, créée en 1971, dessert l'ensemble des sciences exactes et appliquées, les sciences de l'ingénieur, toutes les sciences de la santé, mais également, et cela est moins connu, des sciences humaines et sociales, à savoir les sciences économiques, la psychologie et les sciences de l'éducation, la géographie. L'Université Louis-Pasteur compte 16 500 étudiants (26,7 % sont inscrits en 3^e cycle) et 1 882 enseignants-chercheurs permanents accueillis en 80 bâtiments répartis sur quatre campus : *Esplanade, Médecine (tous deux en centre-ville), Illkirch (au sud) et Cronembourg-Schiltigheim (au nord)*. Cette dispersion géographique et le poids de la recherche expliquent une tradition de bibliothèques de proximité qui ont constitué des collections d'une richesse documentaire reconnue et bénéficié de la forte implication de la communauté présente sur le site. Face à cette situation, le développement du service commun de la documenta-

tion, crée en 1992, était conditionné par la réalisation de trois objectifs.

Accueil rationalisation & délocalisation

L'accueil concerne particulièrement les étudiants pour lesquels des plans de développement des collections spécifiques ont été entrepris en parallèle. Pour l'ensemble des bibliothèques gérées par le service commun de la documentation, une augmentation de surface de 40 % et un accroissement des places assises de 36 % a permis de mieux répondre à l'attente des usagers. Pour les étudiants avancés, les enseignants-chercheurs et les chercheurs, l'accès vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans trois bibliothèques, grâce à un contrôle informatique et une carte personnalisée, constitue une avancée appréciable.

La rationalisation de l'outil documentaire a été facilitée d'une part par l'intégration de bibliothèques de recherche dont certaines correspondaient à des pôles d'excellence documentaire (chimie, sciences de la vie, sciences physiques) et d'autre part par l'informatisation. La place de la recherche fondamentale à l'Université Louis-Pasteur, avec l'existence de 80 unités de recherche et 1 099 doctorants, explique la mobilisation des moyens financiers alloués à la documentation correspondante. Le regroupement des collections recherche, mesure d'accompagnement d'une rationalisation, déjà entrepris avec les sciences de la vie (dont les neurosciences), et les sciences physiques va être poursuivi avec la chimie. En revanche, la faiblesse en personnel qualifié ajoutée au nombre de sites est un handicap sérieux pour la réalisation du catalogue collectif de l'université, la conversion rétrospective des fichiers, le catalogage courant dans le Sudoc de l'ensemble des composantes de l'université.

Les avancées vers la délocalisation des documents passent par une première étape capitale, qui en 1994, a été franchie avec la réalisation du réseau de CD-ROM bibliographiques interrogeables de tout point connecté au réseau Osiris, installé dès 1988. Le vif succès remporté par cet accès nous a conduit à opter dès 1999 pour les revues électroniques et à «candidater» pour rejoindre un réseau de services communs de documentation qui s'engageaient dans la voie des thèses électroniques.

Sudoc tout électronique & campus numérique

Le service commun de la documentation a fait partie du deuxième groupe des bibliothèques AUROC entrées dans le Système universitaire de documentation. Le démarrage du catalogage dans le Sudoc a eu lieu en octobre 2001, et dès novembre 2001 les transferts de notices pour mise à jour du catalogue local étaient quotidiens.

Par rapport au travail dans WorldCat, les catalogueurs des bibliothèques scientifiques du SCD apprécient la convivialité du logiciel WinIBW, notamment pour les opérations de localisation. Le taux de recouvrement est très bon pour les ouvrages français, et les notices sont souvent de bonne qualité. Le catalogage des thèses, la création des notices d'autorité ou de collections, surtout pour les ouvrages étrangers, représentent en revanche une lourde charge de travail.

Par ailleurs, la forte adhésion de la communauté scientifique aux revues électroniques, étudiée grâce aux statistiques de consultation, a permis de progresser dans la voie du tout électronique avec l'adoption, pour 2003, du support électronique en standard (e-only avec l'option «imprimé» possible) pour Elsevier, Cell Press. L'Université Louis-Pasteur est la première université de cette taille à avoir pris une décision qui implique non seulement la mutualisation de la documentation électronique mais aussi de la documentation imprimée pour laquelle le support électronique n'existe pas. La complexité de cette démarche est liée à la prise en compte de la totalité des collections de l'université, laboratoires compris.

De plus, la redéfinition d'une politique patrimoniale du support imprimé au niveau de l'université s'impose.

Le dernier défi en date, réside dans les projets documentaires, partie prenante au sein des projets de «campus numérique». Entre autres, le traitement des documents pédagogiques multimédias soulève bien des questions. L'ABES pourrait-elle jouer un rôle dans la formation des personnels ?

Les réseaux, la coopération entre collègues sont un moyen de parvenir à une évolution passionnante des missions des métiers qu'il faudra pouvoir assumer.

I. Reibel-Bieber

 Iris.Reibel-Bieber@scd-ulp.u-strabg.fr

Bases de données en sciences et techniques

Combined Chemical Dictionary
Current Contents
Georef
Inspec
Journal Citation Reports
Pascal
Psycinfo
PubMed – Medline
Science Citation Index
Sci Finder Scholar – Chemical Abstracts
Techniques de l'ingénieur
Urbadisc

Les bibliothèques scientifiques du SCD

Bibliothèque des sciences et techniques
 6 361 m² - 816 places assises - 170 000 volumes

Bibliothèque centrale de recherche de Cronenbourg et son annexe la bibliothèque de l'École européenne de chimie, polymères et matériaux : 700 m² - 84 places assises - 16 000 volumes

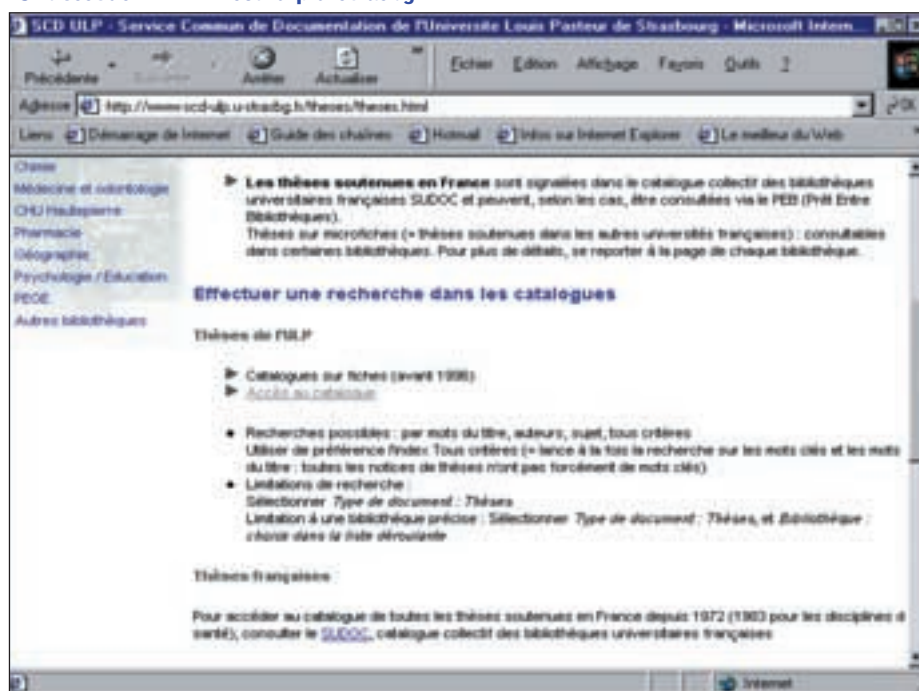
Bibliothèque de l'École nationale supérieure de physique de Strasbourg et de l'École supérieure de biotechnologie de Strasbourg : 550 m² - 70 places assises - 9 000 volumes

Bibliothèque de chimie : 200 m² - 48 places assises - 34 000 volumes

Bernard Carrière, président de l'Université Strasbourg I
 Iris Reibel-Bieber, directrice du service commun de la documentation
 SCD ☎ 03 90 24 07 92 📠 07 93

📍 2 rue Blaise-Pascal BP 1037 - 67070 STRASBOURG CEDEX

Ci-dessous  www-scd-ulp.u-strabg.fr



Retour d'Amérique

Que sont les bibliothèques devenues...

Un groupe de six conservateurs de bibliothèques¹ a effectué, avec le soutien et le conseil de la sous-direction des bibliothèques et de la documentation, un voyage d'études aux USA, sur le thème de l'offre électronique et des services associés. Du 23 septembre au 1^{er} octobre 2002, ont été visités trois bibliothèques universitaires, celles du MIT, d'Harvard et de l'Université de Chicago, autant de bibliothèques publiques (Boston, New York et Chicago) et le siège d'OCLC, à Dublin (Ohio). Dans les bibliothèques publiques, ce sont les services dits «d'études» ou de «recherche» qui ont été privilégiés, pour leur complémentarité, du point de vue des publics et des collections, avec les «bibliothèques académiques».

Des établissements puissants et dynamiques

De par leur histoire, leurs moyens et la richesse de leurs fonds, les bibliothèques visitées ont en commun de figurer parmi **l'élite des établissements nord-américains**. Cela dit, par leur dynamisme et leur influence, ces bibliothèques, qu'elles soient publiques ou «académiques», sont aussi révélatrices des grandes tendances actuelles et à venir et apportent un certain nombre de réponses aux questions que se pose aujourd'hui la profession.

Chacun de ces établissements est en réalité **un réseau**. C'est ainsi que la bibliothèque du MIT regroupe une cinquantaine de départements, tandis que celle d'Harvard totalise 90 sites, répartis sur d'immenses campus, dont certains situés à l'étranger. La dimension des réseaux des bibliothèques publiques est comparable, avec 85 annexes et 4 bibliothèques de recherche à New York ou bien encore 78 sites à Chicago.

À ce gigantisme répond celui des collections.

La *New York Public Library* possède environ 55 millions de documents, soit plus qu'aucune bibliothèque française. Quant à celle d'Harvard, elle est, avec ses 14 millions de documents, la plus grande bibliothèque universitaire du monde.

Surtout, ce sont les **moyens financiers** dont bénéficient ces bibliothèques qui leur permettent d'offrir des équipements modernes, des ressources documentaires et des services d'une grande diversité. En effet, que ce soit en bibliothèque «académique» ou en bibliothèque publique, les sources de financement pour l'équipement et la documentation sont multiples. Certes, les premières profitent largement de frais de scolarité élevés (de l'ordre de 15 000 \$ par an et par étudiant dans une université d'État moyenne, et jusqu'à 27 000 \$ au MIT), mais elles sont également impliquées, comme leurs homologues publiques, dans des projets financés sur des fonds nationaux, régionaux ou privés. Citons pour exemple l'opération de catalogue virtuel du Massachusetts², à laquelle participent la *Boston Public Library*, le MIT ainsi qu'un

grand nombre de bibliothèques scolaires et privées. En outre, la tradition de dons y est très ancrée et contribue à la création de fonds particuliers, tel un fonds Jeanne d'Arc, constitué à Harvard grâce à la donation d'un ancien étudiant. Dans les bibliothèques publiques, les budgets alloués par les municipalités sont largement complétés par des financements fédéraux³ et régionaux qui s'imbriquent, ainsi que par des ressources émanant de fondations (à l'image de celle de Bill Gates qui a notablement contribué à l'informatisation des bibliothèques) ou de donateurs privés, comme la société Boeing à Chicago.

La diversité des sources de financement pousse les établissements à se montrer **particulièrement innovants** et à se distinguer afin de bénéficier au maximum des subventions publiques et des faveurs des investisseurs privés⁴. Face à cette surenchère de programmes et d'initiatives, le bibliothécaire français a parfois du mal à percevoir une politique réfléchie et cohérente.

Quand l'accès au savoir s'appuie sur une démarche marketing

Et pourtant, l'on trouve bien, en arrière-plan, une mission commune qui est d'**ouvrir au plus grand nombre l'accès à la connaissance**. Rien de très original par rapport à la situation française... Ce qui l'est peut-être davantage, c'est la manière dont cet objectif se combine avec une démarche de séduction et de satisfaction de «l'utilisateur», démarche qui peut prendre à l'occasion la forme d'une véritable opération marketing.

La volonté de démocratiser l'accès au savoir se traduit, dans les bibliothèques publiques, notamment, par l'implantation d'annexes dans tous les quartiers, y compris les plus défavorisés, où elles sont souvent le seul équipement public. La gratuité y est de règle pour la plupart des services ; seules des prestations complémentaires telles que les photocopies et réservations

peuvent faire l'objet d'une tarification. De plus, dans chacun de ces établissements, des salles de formation dernier cri ont été conçues, pour y accueillir des sessions de formation initiale ou continue, assurées parfois par des intervenants extérieurs. Dans le domaine des nouvelles technologies les bibliothèques se positionnent même comme de véritables **établissements d'enseignement**.

De gros efforts sont enfin accomplis pour refléter la **diversité culturelle du pays**, puisque chaque communauté se voit consacrer un fonds spécifique et dispose, de plus en plus fréquemment, d'interfaces d'OPAC ou de bases de données dans sa langue maternelle⁵.

Du côté des «bibliothèques académiques», cette vocation démocratique paraît moins nette, puisque c'est avant tout la communauté universitaire qui est desservie. Elles n'en sont pas moins confrontées à une certaine volatilité du public, tenté par d'autres modes d'accès à l'information, et se voient contraintes de le (re)conquérir par tous les moyens. C'est dans un tel contexte qu'il faut entendre la devise radicale d'une bibliothécaire d'Harvard «*Whatever they want, we will do*».

Séduction et satisfaction des usagers constituent en effet les maîtres mots de la politique de ces établissements, de sorte qu'il est parfois malaisé de faire la part entre ce qui relève d'un ajustement légitime de l'offre à la demande et ce qui ressortirait à des stratégies de conquête plus agressives.

Cela passe tout d'abord par des **horaires d'ouverture très larges** : au MIT et à la bibliothèque Rugenstein de l'université de Chicago, certaines salles automatisées sont ouvertes vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sans aucun personnel de bibliothèque. Après la fermeture des bâtiments, les sites Web prennent partout le relais, tandis que les services de référence en ligne permettent de répondre à n'importe quelle heure aux questions de l'utilisateur.

Plus frappante encore, vue de France, cette volonté d'adapter l'offre documentaire aux goûts des lecteurs, sans jugement de valeur : les best-sellers occupent naturellement une place de choix dans les collections publiques américaines.

Mais la satisfaction de l'utilisateur passe par **une offre de services qui déborde bien souvent la seule fourniture d'informations ou de documents**. La bibliothèque publique de Chicago propose ainsi du *baby-sitting* après l'école, tandis que la *Science Industry and Business Library* de New York héberge un service municipal d'aide à la création d'entreprises confié à des bénévoles. Dans ce dernier établissement, les employés qui ont perdu leur bureau le 11 septembre 2001 peuvent disposer d'un espace de travail et de connexions réseau pour leurs ordinateurs portables.

Le **développement des nouvelles technologies**, très fortement encouragé par l'État, participe lui aussi pleinement des efforts accomplis pour « capter » les différents publics, d'autant que se profile la menace (réelle ou supposée) d'une désertification des bibliothèques au profit d'Internet⁶. L'histoire relatée par un bibliothécaire de Chicago, d'une petite bibliothèque qui a dû mettre la clé sous la porte, faute d'avoir su s'adapter aux NTIC, démontre bien que les bibliothèques doivent rester vigilantes et réactives.

C'est précisément ce qu'ont fait nos établissements, en mettant à la libre disposition des usagers de très nombreux ordinateurs (1 800 postes sur le réseau de Chicago par exemple, 2500 à la *New York Public Library*) dont une grande partie est connectée à l'internet. Le succès a été franc et massif, comme on s'en doute - à tel point que la messagerie et le chat ont bientôt éclipsé les outils documentaires ! Nos collègues américains se sont alors trouvés confrontés à un dilemme : satisfaire à tout prix le public ou l'inciter plus fortement à utiliser les ressources de la bibliothèque, au risque de le mécontenter... Cette dernière option a finalement été choisie. Depuis l'été 2002, la bibliothèque publique de New York, a mis en place un *proxy* gérant deux types de postes : certains dédiés au catalogue et aux ressources de la bibliothèque, d'autres connectés à *Internet*, mais sans accès à la messagerie. Une campagne de communication accompagne cette nouvelle politique. De son côté, la bibliothèque publique de Chicago a récemment décidé d'instaurer des *time-out* pour canaliser l'usage du Web et dédié 20 % des ordinateurs à la recherche documentaire. Ces deux exemples illustrent la situation délicate dans laquelle se trouvent parfois nos collègues d'outre-Atlantique, contraints qu'ils sont de contenter leur public par tous les moyens, sans pour autant renoncer à leur métier.

Or, actuellement, l'un des enjeux majeurs de celui-ci réside dans le développement et la valorisation de la documentation électronique.

L'explosion des ressources électroniques

Même lorsque l'on est prévenu, il est toujours étonnant de constater combien l'offre en documentation électronique est ici profuse, séduisante et variée. Quelle surprise de constater, dans les listes de la bibliothèque de l'Université de Chicago, la mention de l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert en ligne, de la *Poésie provençale*, et d'autres bases de données, dont la présence n'est pas si courante dans les bibliothèques universitaires françaises ! Et les bibliothèques publiques ne sont pas en reste qui proposent à leurs lecteurs des centaines de *databases* (terme générique désignant aussi bien les bases de données que les revues en plein texte) tels que *Eric*, *JSTOR*, *ABI-Inform*, *MUSE Project* ou *Dissertation Abstracts*, etc.

Au MIT, ce sont quelque 4 261 revues et 310 bases de données qui sont ainsi accessibles de tous les points des différents campus, tandis que la collection électronique de la bibliothèque de l'Université de Chicago atteint 19 000 titres. De son côté, la *New York Public Library* propose plus de 400 bases de données et celle de Chicago 20 000 journaux électroniques. Il est vrai qu'une part non négligeable de cette documentation est constituée de ressources gratuites, que les bibliothécaires américains se sont fait une spécialité de recenser et de signaler.

Les budgets sont bien sûr à la mesure de l'offre. A la bibliothèque publique de Chicago, la somme consacrée à la documentation en ligne atteint 1 110 000 \$, soit 10% du budget documentaire ; pour la seule *Science Industry and Business Library* de New York, 500 000 \$ sont consacrés aux *e-resources*.

Celles-ci sont sélectionnées selon des procédures formalisées. À la bibliothèque publique de Boston un comité a été créé pour gérer le budget des ressources électroniques et le répartir entre les différents départements thématiques. Un document de référence, listant un certain nombre de critères à la fois intellectuels et techniques, a été conçu pour préparer le travail de ce comité. De même, à l'université d'Harvard, un comité transversal, composé de bibliothécaires, évalue les produits, teste les interfaces et transmet ses recommandations à un



Bibliothèque publique de Chicago
Patio de la bibliothèque centrale

comité d'acquisition, lequel a pour mission de coordonner les achats sur l'ensemble de l'université et favoriser la mutualisation des moyens financiers. Il faut rappeler que ces procédures interviennent dans un contexte budgétaire relativement favorable et que l'offre paraît au final susceptible de contenter les usagers les plus difficiles.

Ajoutons que les licences, négociées au sein de **puissants consortia**⁷, permettent (sauf exception), d'ouvrir cette documentation à l'ensemble des campus ou des agglomérations urbaines : dans les bibliothèques publiques, un accès « hors les murs » est désormais possible en s'identifiant avec le numéro de carte de lecteur.

Parallèlement au développement de leurs collections électroniques, les bibliothèques visitées se sont lancées dans d'**ambitieux programmes de numérisation**, dont l'objectif est double : assurer la conservation des documents patrimoniaux, rares et précieux (objectif rendu plus crucial encore après le 11 septembre 2001) et les diffuser de la manière la plus large possible, dans la limite des contraintes juridiques. L'exemple de la bibliothèque publique de Chicago est sans doute le plus intéressant. Cette institution pilote en effet le plus important programme de numérisation des États-Unis. Sont concernés en particulier les documents fragiles et les fonds uniques, tels que les archives de la guerre de Sécession ou bien encore une exceptionnelle collection d'enregistrements de blues. Dans ce dernier cas, la technique du « streaming »⁸ a résolu en partie la question des droits d'auteur.

De manière générale, les bibliothèques publiques américaines n'hésitent pas à établir des partenariats avec d'autres établissements (des universités notamment) et des sociétés commerciales pour mener à bien ce type de projets⁹.

Les bibliothèques universitaires ne sont pas en reste. Au MIT, une initiative nommée *DSpace* est en chantier depuis deux ans, afin d'héberger, diffuser et surtout **archiver la production**

des membres du MIT, et tout particulièrement les thèses. Ouvert en septembre 2002, *Dspace* s'adresse à toute la communauté du MIT. Par ailleurs, les universités américaines **mettent en ligne des cours**, souvent réservés à l'usage exclusif de leurs étudiants, comme c'est le cas à l'université de Chicago. *A contrario* l'opération du MIT, baptisée *OpenCourseWare*, est destinée à terme à diffuser librement l'ensemble des cours de l'institut, ainsi que la plate-forme logicielle associée¹⁰. La bibliothèque est partie prenante du projet, puisque les cours seront accessibles par le biais des outils de recherche fédérée qu'elle conçoit.

Ce dernier exemple montre le rôle capital que les bibliothèques sont appelées à jouer pour structurer une offre aussi abondante et éparpillée.

De l'intégration des ressources électroniques à la construction de la bibliothèque virtuelle

Un peu partout, des dispositifs permettent d'appréhender les ressources «on line» dans leur globalité, d'en mesurer la complémentarité avec les collections papier et d'y accéder de manière rapide et pertinente : signalement dans les OPAC, création de portails et, plus récemment, choix de logiciels intégrateurs.

Les ressources électroniques sont **cataloguées** de manière exhaustive dans les trois bibliothèques universitaires que nous avons visitées, et de manière plus partielle dans les bibliothèques publiques ; ces dernières avouent parfois ne pas être en mesure d'en fournir une liste complète ! Le principe d'une notice commune aux différentes «manifestations» d'un même titre (catalogage FRBR) a été adopté à New York et devrait l'être à la *Chicago Public Library*, par souci d'améliorer la lisibilité de l'ensemble des collections.

Parallèlement, les établissements maintiennent des **portails dédiés à la documentation électronique**, lesquels permettent de feuilleter des listes alphabétiques¹¹ et d'effectuer une recherche par mots du titre et par mots matière. Les mises à jour sont facilitées par une gestion sous base de données¹², et par des solutions externes, comme le produit *Serial solutions*¹³ qui actualise périodiquement la liste des titres et les URL.

De nouvelles technologies, telles que Metalib¹⁴

vont plus loin dans **l'intégration**, puisque, en une seule requête, l'utilisateur peut interroger simultanément l'OPAC, le portail et des bases externes. Ainsi, à la bibliothèque de l'université de Chicago, un seul clic suffit pour lancer une recherche sur les outils internes et sur 244 serveurs distants. La liste de résultats est dédoublonnée et propose, en fonction des droits de l'utilisateur, un état de collection papier, un lien vers le texte intégral du document ou le recours à un formulaire de prêt entre bibliothèques.

Le développement de semblables outils fédérateurs participe d'une volonté plus générale qui est d'**offrir une image cohérente des collections et services, et au-delà, de la bibliothèque elle-même**.

L'instrument privilégié de cette politique est certainement **le site Web**. Celui-ci fait fonction d'espace commun aux multiples sites des réseaux, centralisant les informations pratiques et constituant un point d'accès unique aux services et aux collections. Mais dans l'esprit de nos collègues américains, l'intérêt premier du site Web est d'offrir, à distance et en permanence, de nouveaux services qui répondent encore mieux aux attentes de l'utilisateur.

À la bibliothèque de l'université de Chicago, chaque promotion d'étudiants dispose de pages spécifiques avec une sélection de signets, de bases de données, des pages d'aide et des «tutoriaux», et est incitée à contacter son bibliothécaire «tuteur» grâce à ses coordonnées détaillées et à sa photo. Plus exotique encore, pour un professionnel français, la généralisation des **services de référence à distance**, ouverts vingt-quatre heures sur vingt-quatre et qui fournissent, dans des délais très serrés, des réponses personnalisées aux questions les plus variées. La bibliothèque publique de Boston participe à *24/7 reference service*¹⁵, système collectif conçu par différentes bibliothèques et qui permet aux usagers de poser une question à un bibliothécaire par formulaire en ligne, e-mail ou chat, à toute heure du jour et de la nuit, la demande étant réorientée si besoin vers un établissement plus spécialisé. OCLC propose un système comparable, baptisé *QuestionPoint*. Moyennant un abonnement annuel, les bibliothèques utilisent un logiciel fourni par OCLC et profitent d'une base de connaissances coopérative et modérée. Avec *QuestionPoint*, le bibliothécaire peut également partager des fichiers et des applications avec l'utilisateur distant. Ces services, qui n'ont pas encore gagné les biblio-

thèques universitaires en raison sans doute de leur caractère trop généraliste, font la fierté des bibliothèques publiques.

On ne s'étonnera donc pas, compte tenu de leur richesse et de leur intérêt, que les sites Web des bibliothèques soient très fréquentés (celui de la bibliothèque publique de Chicago ne totalise pas moins de 13 millions de «hits» par mois !) et que **le nombre de connexions soit devenu un indicateur tout aussi stratégique** que le compteur de passages à l'entrée de la bibliothèque¹⁶. Cela explique **le soin tout particulier accordé à leur conception**, à laquelle les usagers sont régulièrement associés au travers d'enquêtes et de tests¹⁸. Enfin, pour améliorer la maintenance des sites et réduire les délais de mise à jour, les anciennes pages «à plat» tendent à être remplacées par une gestion dynamique, sous bases de données¹⁹.

Changements organisationnels et impacts sur le métier

Compte tenu de l'ampleur et de la rapidité de ces évolutions, l'avenir de nombre d'activités traditionnelles se pose, tandis que d'autres, sans être menacées, sont appelées à prendre de nouvelles formes.

L'explosion des ressources en ligne a rendu obsolètes certains supports et signifie à terme la disparition des activités d'acquisition et de traitement associées. C'est le cas **des microfiches** et très certainement **des cédéroms**, qui posent partout des problèmes techniques. Quant aux **périodiques papier**, la question reste plus ouverte : à la *Public Library* de Chicago, la tendance est (quand c'est possible) au remplacement du papier par l'électronique, le «tout électronique» y étant jugé plus simple et meilleur marché. À l'inverse, la bibliothèque publique de New York a choisi de conserver systématiquement des exemplaires papier, dans l'attente d'une solution concernant **l'archivage des ressources «on line»**.

Autre service traditionnel, le **PEB** semble lui promis à un long avenir, d'autant que la multiplication des bases de données ne fait qu'accroître la demande. Les formulaires de réservation et de commande en ligne sont monnaie courante sur les sites Web et les OPAC. Il est vrai que la dimension des réseaux rend la fourniture de documents à distance indispensable.

Les projets internationaux

Les bibliothèques universitaires américaines concourent activement au développement d'un mode de diffusion de la production scientifique alternatif au circuit des grands éditeurs. Elles ne se contentent pas de signaler les serveurs de «pre-prints» et autres ressources gratuites sur leurs sites Web, mais participent à des projets internationaux tels que *Sparc* ou *Biomed Central*. Le réseau des bibliothèques de Harvard effectue en ce sens un gros travail de persuasion au sein de la communauté universitaire.

Les «e-books»

Les bibliothécaires américains sont dubitatifs quant à l'avenir des «e-books», tout au moins en bibliothèque publique. La *Chicago Public Library* a ainsi tiré un bilan négatif de son abonnement au service d'«e-books» *Netlibrary*, avant son rachat par OCLC. L'éventail de titres n'y était pas assez large et ne correspondait pas toujours aux besoins des lecteurs. La nouvelle stratégie d'OCLC, qui propose aux établissements d'acquiescer des droits annuels ou perpétuels, la garantie d'un archivage pérenne et des possibilités de recherche accrues devrait séduire davantage les bibliothèques américaines et étrangères, d'autant que cette société a une politique de négociation très active avec les éditeurs et offre d'ores et déjà 50 000 monographies et encyclopédies.

Cela dit, même quand ils se maintiennent, les anciens services ont dû composer avec les **performances imposées par un public exigeant et souvent pressé**. C'est la raison pour laquelle la bibliothèque de l'université de Chicago a créé un service de «fourmiture expresse», délivrant en urgence des photocopies de documents, par fax, e-mail ou via le Web. Toujours à Chicago, la bibliothèque publique s'astreint à mettre les documents en rayon vingt-quatre heures à peine après les librairies !

Tout cela n'est pas, on l'imagine, sans influencer profondément sur l'organisation de ces institutions et sur la pratique de nos collègues.

Pour faire face à l'explosion des nouvelles technologies, des **moyens humains accrus** ont été affectés à la gestion des Web et des OPAC, ainsi qu'à celle des ressources en ligne. Au MIT par exemple, une vingtaine de personnes sont impliquées dans la refonte du site Web, alors qu'elles sont six, dont un programmeur, pour améliorer l'OPAC. Dans le domaine du document électronique, les bibliothécaires ont dû se spécialiser davantage qu'en France, certains s'occupant plus spécifiquement des questions juridiques, tandis que d'autres se trouvent en charge de l'analyse des offres, ou bien encore du signalement et de l'indexation des documents. Une étude sur le métier de «serials librarian»¹⁹ montre par ailleurs que, pour s'adapter à ce nouveau contexte, les bibliothécaires ont dû acquiescer un certain nombre de **compétences nouvelles** (comme par exemple une expertise dans le domaine des métadonnées), et que celles-ci ont tendance à être plus techniques qu'auparavant. En contrepartie, des fonctions assumées autrefois par les équipes de la bibliothèque sont maintenant traitées de manière **centralisée** (à New York, un service central assure le catalogage), voire totalement **externalisées**. Le recours à des sociétés privées est fréquent pour la maintenance informatique et de plus en plus répandu pour des activités plus traditionnelles, comme le traitement des documents. La bibliothèque publique de Chicago a ainsi choisi, après une étude des coûts, de confier le catalogage et l'équipement au grossiste *Ingram*. Et ce n'est pas à un cas isolé : témoin la société OCLC, qui propose aux bibliothèques de leur constituer de toutes pièces (sélection, catalogage et équipe-

ment) des fonds spécifiques, en particulier pour des langues «rares» comme le coréen ou l'hindi, mais aussi... l'espagnol !



**Bibliothèque publique de New York
Humanities and Social Sciences Library**

Voilà, esquissé à grands traits, le paysage que nous avons traversé cet automne. Paysage aux contours souvent mouvants, où il n'est pas toujours facile de se repérer. Il est vrai que les modes de financements, l'essor des nouvelles technologies et surtout la volonté de placer l'utilisateur au cœur de leur activité conduisent nos collègues américains à remettre constamment leur ouvrage sur le métier. Ainsi, la première image que l'on garde de ces bibliothèques est celle d'un monde en pleine effervescence, où les projets succèdent aux projets, de manière parfois un peu étourdissante... Mais passé le premier mouvement d'étonnement, l'on finit par éprouver un certain sentiment de déjà vu : les enjeux ne sont, après tout, pas si éloignés des nôtres ; la réflexion sur les portails ou les sites Web, pour ne citer qu'eux, avance aussi en France. Si les nouvelles solutions techniques tardent à franchir l'Atlantique, c'est sans aucun doute une affaire de moyens et peut-être aussi parce qu'ici, la technologie n'est pas toujours perçue comme une panacée.

Montpellier, janvier 2003

Katie Brzustowski & Philippe Vaisse

✉ brzustowski@abes.fr


✉ vaisse@sc.univ-montp1.fr

Photos de Véronique de Kok

- 1 Alain Colas et Véronique de Kok, de la bibliothèque Sainte-Geneviève ; Catherine Roussy et Florence Lunardi, du SICD de Toulouse ; Philippe Vaisse, de la BIU de Montpellier et Katie Brzustowski, de l'ABES.
- 2 <http://www.mlin.lib.ma.us/catalogs/vc.shtml>
- 3 À titre d'exemple, une taxe sur les télécommunications (E-Rate), redistribuée par l'État aux écoles primaires et secondaires ainsi qu'aux bibliothèques publiques, assure un remboursement de 20 à 90% des investissements effectués pour les connexions réseau.
- 4 Cf. BERARD, Raymond. «Les bibliothèques universitaires américaines : exemple ou modèle ?», *BBF*, 1998, t. 43, n°6, p. 18.
- 5 L'OPAC de la bibliothèque publique de Chicago est disponible en chinois, coréen, polonais, russe et espagnol. Il le sera bientôt en 14 langues et, à terme, en 70.
- 6 Cf. GAUDET, Françoise, LIEBER, Claudine. «L'Amérique à votre porte», *BBF*, 2002, t. 47, n°6, p. 71-72.
- 7 Cf. GAUDET, Françoise, LIEBER, Claudine, p. 75
- 8 Le «streaming» ou flot permet, comme à la radio, d'écouter les morceaux les uns à la suite des autres, et non à partir de fichiers séparés téléchargeables.
- 9 La bibliothèque publique de Boston travaille ainsi avec CISCO, Xerox et Epixtech à la restauration de son fonds d'archives sonores.
- 10 <http://ocw.mit.edu/> et <http://www.dspace.org>
- 11 Pour les revues électroniques, la quantité de titres est telle que le signalement est souvent limité au nom de la plate-forme (ex. Science Direct).
- 12 Sous File maker pro, par exemple, pour VERA (Virtual Electronic Resources Access) pour le portail du MIT.
- 13 <http://www.serialsolutions.com/Home.asp>
- 14 Produit développé par la société Ex-Libris et basé sur le système SFX.
- 15 [Http://www.247ref.org/](http://www.247ref.org/)
- 16 Cf. GAUDET, Françoise, LIEBER, Claudine, p. 73.
- 17 Voir à ce propos les procédures mises en place par le MIT : <http://macfadden.mit.edu:9500/webgroup/usability.html>
- 18 La bibliothèque publique de Chicago utilise en outre le produit Macromedia ColdFusion qui élimine automatiquement du site les informations périmées.
- 19 KWASIK, Hanna. «Qualifications for a Serials Librarian in an Electronic Environment», *Serials Review*, 2002, t.28, n°1, p. 33-37.

Agenda

Janvier


-  Séminaire 2002-2003 d'Yves Michaud - concepteur de l'UTLS
Arts contemporains : état des lieux 1^{er} trimestre 2003 à Paris I
Les arts plastiques, ici et ailleurs (1)
Denys Riout avec Didier Semin et Bartomeu Mari
Art et nouvelles technologies
Florence de Méredieu avec Véra Molnar
Les arts plastiques, ici et ailleurs (2)
Denys Riout et Yves Michaud avec Catherine David et Éric Troncy
La situation du roman français aujourd'hui Jean-Pierre Salgas



 Le 27 à l'AMUE «**2^e cercle de déploiement**»

Journée de lancement du deuxième cercle de déploiement d'établissements dans le Sudoc à l'Agence de mutualisation des universités et des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche

AMUE 103 bd Saint-Michel 75005 PARIS





Ci-dessus  www.sudoc.abes.fr

 Les 28 et 29 **La sous-direction des bibliothèques et de la documentation** de la direction de l'enseignement supérieur réunit les directeurs des services interétablissements de coopération documentaire – SICD –, les directeurs des bibliothèques de grands établissements – BGE – et ceux des services communs de la documentation – SCD – des universités... et beaucoup d'autres.
MJENR - DES - SDBD  www.sup.adc.education.fr/bib

 Catalogue de l'exposition
Le Romain du Roi


Février



 Jusqu'au 2
Le Romain du Roi : la typographie au service de l'État 1702-2002
Exposition au Musée de l'imprimerie de Lyon

 Du 3 au 5
Études scientifiques...
À Bordeaux, sont organisées des journées de travail, avec participation des recteurs, «sur les suites à donner au rapport de Maurice Porchet» sur les *Études scientifiques*. Cf. *VUHebdo* n° 67



Mars

 Les 20 & 21 **Journées Réseau** organisées par l'ABES à Montpellier

 Les 20 & 21 **Les personnels**
Thème du colloque annuel de la Conférence des présidents d'université à Poitiers
CPU  www.cpu.fr © 01 44 32 90 00

 Du 21 au 26
XXIII^e Salon du Livre
La Flandre, les Pays-Bas à l'honneur
Soirée d'inauguration exclusivement sur invitation : jeudi 20
Journée professionnelle : lundi 24 de 9 h à 18 h 30
Espace, métiers et industries du livre du 21 au 24 tous les jours de 9 h 30 à 19 h – stand de l'ABES –
 www.salondulivreparis.com
 Porte de Versailles hall 1 PARIS-EXPO

CA de l'ABES

Au conseil d'administration de l'ABES (décret n° 94-921) siègent quatre membres de droit : les directeurs chargés des bibliothèques – Jean-Marc Monteil –, de la recherche – Elisabeth Giacobino... depuis le 11 décembre 2002 –, du livre et de la lecture – Jean-Sébastien Dupuit – et le président de la BNF – Jean-Noël Jeanneney.

Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

Arabesques ↔ Sylvette Salvit  salvit@abes.fr © 04 67 54 84 12
Comité de rédaction
K. Brzustowski - É. Coulouma - G. Lambert - L. Roussel - S. Salvit
ABES © 04 67 54 84 10  04 67 54 84 14  <http://www.abes.fr>

Arabesques

Directrice de la publication
Sabine Barral
ISSN 1269-0589

 25 rue Guillaume-Dupuytren BP 4367
34196 MONTPELLIER CEDEX 5